

la partie boisée du Canada, elle fournit environ le cinquième de la production totale de bois. Ce dernier est surtout utilisé comme bois de construction. La plus grande partie du contreplaqué fait avec des résineux se fabrique dans cette région, qui alimente aussi une industrie considérable de pâtes et papiers.

Les forêts de la région montagneuse de l'intérieur de la Colombie-Britannique et de l'ouest de l'Alberta contiennent des conifères dont les espèces et les caractéristiques sont très variées. Leur composition diffère selon les variations du climat local: soit sec, soit très humide. Depuis quelques années, l'exploitation forestière dans cette région a progressé très rapidement. Bien que le bois ait servi presque uniquement de bois d'œuvre jusqu'à ces dernières années, la région compte maintenant plusieurs usines de pâte à papier.

La seule véritable forêt de feuillus, relativement peu étendue, se trouve dans la région agricole du sud-ouest de l'Ontario.

## **La production de bois**

La superficie totale des forêts canadiennes exploitables est de 436 millions d'acres, soit environ 8 pour cent du total mondial. Les quatre cinquièmes de ce territoire sont peuplés de résineux; le reste comprend des feuillus.

L'exploitation de la forêt varie énormément d'une région à l'autre du pays. Ainsi, dans l'Est, environ les deux tiers du bois servent à la production de pâtes et papiers, tandis que sur la côte ouest, on produit surtout du bois de construction.

Une estimation récente établissait à 8,48 milliards de pieds cubes la coupe annuelle qu'il est permis d'effectuer, avec des méthodes modernes, sur les terres qui sont actuellement accessibles. En 1974, près de 4,9 milliards de pieds cubes de bois ont été coupés dans les forêts canadiennes, dont environ 90 pour cent de conifères; ceci représente seulement 57 pour cent environ de la coupe permise.

Selon les économistes, d'ici à l'an 2 000, la production annuelle sera de 7,62 milliards de pieds cubes, ce qui reste encore inférieur à la coupe actuellement permise. En outre, on n'a pas encore dressé l'inventaire d'une grande partie du bois d'œuvre qui se trouve dans les forêts septentrionales du Canada, lesquelles couvrent environ 25 pour cent des terres forestières de tout le pays; la coupe permise dans cette région n'a donc pas encore été évaluée.